CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridian Accommodation	4:35 p m
Meridian local	4:40 p m
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:90 p

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orleans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orleans Limited	3:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis. Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche seulement.

Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Excursions des dimanches et mercredis. Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:00 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	7:10 p m

ARRIVEE.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	10:55 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embranchements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers,	
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	4:20 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:20 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
Beach, dimanche seulement	5:10 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 920-922 rue Louisa, entre les rues des Remparts et Bourgogne.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. John B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,908—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Remparts et Bourgogne, et suivant lequel le dit lot est désigné comme lot No. cinq (5) sur un croquis de P. N. Judice, notaire, et mesure trente-cinq (35') pieds, six (6") pouces et deux lignes de face à la rue Louisa et cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, adjacent au lot No. quatre (4) au dit plan, lequel se trouve en dépôt dans les bureaux du Charles Boudousquie, notaire, et le dit lot est également désigné par le numéro seize (16) sur le tableau de taxes pour cette paroisse; les bâtisses sur ce lot sont désignées par les numéros municipaux 920 et 922 rue Louisa.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 1320 Avenue Saint-Bernard, entre les rues Marais et Villeré.

Mme M. Rojas vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,006 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 503, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Columbus, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, architecte, daté le 29 avril 1914, et annexé au writ dans le procès ci-dessus, le dit lot A se composant des lots désignés par les Nos. 15 et 6 d'un plan de A. D'Hemecourt, voyer, daté le 18 septembre 1856, annexé à un acte devant E. P. Lacoste, notaire, daté le 24 septembre 1856. Le dit lot A, a une distance de cent trente neuf pieds neuf pouces à partir du coin des rues Marais et avenue St-Bernard, mesure trente pieds de face à l'avenue St-Bernard, trente pieds et une ligne de largeur à l'arrière, cent trente-huit pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne de côté dans la direction de la rue Marais, et cent trente-huit pieds, dix pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Villeré.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE, Avocat pour la demanderesse.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété grandiose, améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 2532, rue Chestnut, coin de la rue Troisième (dans l'Ilet des rues Camp et Seconde), les terrains 63' 6"x 115' 1".

Robert W. Wilmot vs. Succession of John Brogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,083 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, et y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, et formant l'encoignure des rues Troisième et Quatrième, et mesure, d'après un plan fait par W. Thorton Thompson, député voyer de ville, daté le 6 septembre 1858, annexé à un acte passé devant James Fabey, ancien notaire, le 29me jour de juin 1880, soixante-trois pieds six pouces de face à la rue Chestnut, par cent quinze pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PRICE & MONTGOMERY, Avocats pour le demandeur.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, la bâtisse portant le numéro municipal 2504 rue Chestnut, terrain mesurant 55' 7"x114' 9".

D. B. H. Chaffe, Agent, vs. Thomas J. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,033 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, laquelle portion de terre mesure cinquante-cinq pieds, sept pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent quatorze pieds, neuf pouces entre lignes parallèles égales, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, et ayant sur la dernière dite rue une façade de cent quatorze pieds, neuf pouces, et comprend la totalité du lot original No. Un et une portion du lot original No. Deux, joint au dit lot No. 1; lesquels lots Un et Deux sont inscrits sur un plan fait par H. Moelhausen, voyer, daté le 23 décembre 1844.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. D. PRESTON, Avocat pour le demandeur.
avril 17 18—mais 1 8 15 21

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2032 rue Lowerline, entre les rues Spruce et Panola.

Daniel J. Devlin vs. Louis Larche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,865 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Spruce, Panola (autrefois Cypress) et Adams. Le dit lot est désigné comme lot original No. 15 de l'Ilet 282, et mesure trente pieds, trois pouces, sept lignes (30', 3", 7"') de face à la rue Lowerline; cent quatorze pieds, trois pouces, sept lignes (114', 3", 7"') de profondeur sur la ligne qui divisant du lot No. 14; cent dix-huit pieds, neuf pouces et six lignes (118', 9" et 6"') de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 16; et trente (30') pieds sur la ligne à l'arrière. Ce lot forme une partie de ce terrain qui est désigné par la lettre E d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, en date du 24 mars 1897, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JAMES J. McLOUGHLIN,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2228 rue Dryades, entre les rues Philip et Jackson.

John D. Schumacher vs. Pine Grove Realty Company, Incorporée.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,099 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Carroll), Baronne (autrefois Coffee), Philip et Jackson, désigné par la lettre B sur un croquis d'arpentage par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté le 4 mars 1892, et annexé pour référence à l'acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, daté le 22 mars 1892. Le dit lot mesure trente-et-un pieds et quatre lignes de face à la rue Dryades, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 3916, rue Marshall.

Citizens' Homestead Association vs. James M. Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,011 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre triangulaire, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'Ilet ou portion de terre No. 195 bornée par les rues Marshall et Gayoso et une autre propriété avoisinant le dit triangle No. 195, ou la prolongation possible de la rue Broad, conformément à un plan de Benjamin Buisson, daté le 17 février 1846, et déposé dans la dernière Quatrième Cour de District de cette ville, dans le procès No. 1966, et d'après un croquis d'arpentage certifié, comme étant conforme avec le dit plan de Buisson, et annexé, pour référence, à un acte devant Edgar Grima le 2 mai 1896, d'après l'arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, s'accordant avec le dit plan de Buisson, annexé à une vente devant E. B. Ellis, notaire, le 1er février 1912, les dimensions de la susdite propriété sont comme suit: Quatre-vingt pieds six pouces de face à la rue Marshall, deux cent quatre pieds cinq pouces de face à la rue Gayoso, et deux cent six pieds deux pouces sur l'autre propriété avoisinant le dit triangle, ou le prolongement possible de la rue Broad.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Wagner, dans l'Ilet des rues Webster, Evelina et Eliza.

Isaac B. Wolf vs. Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,166 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No. Vingt-Trois dans l'Ilet No. 109, borné par les rues Wagner (Washington), Webster, Evelina et Eliza; le dit lot mesure trente-et-un (31) pieds de face à la rue Wagner, par cent vingt-et-un (121) pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
WALKER & WOLF,
Avocats pour le demandeur.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James D. Fulton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,374 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John J. Fulton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. A. WENCK, Avocat.
avril 25—mai 2 7

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, portant le numéro municipal 1630, rue Nord Dorgenois, entre les rues Onzaga et Lapeyrouse.

Isaac B. Wolf vs. Joseph Andrew Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,905 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendences qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, de l'Ilet No. 1342, borné par les rues Dorgenois, Onzaga, Rocheblave et Lapeyrouse, sur un croquis et certificat d'arpentage daté le 27 février 1907, signé par Edgar Pillé, voyer, et annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 7 mars 1907, d'après lequel croquis le dit lot part d'une distance de soixante-quatre pieds à partir de la rue Onzaga, et mesure de là, trente-six pieds de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Lapeyrouse de cent vingt-huit pieds, à la ligne à l'arrière qui a trente-trois pieds huit pouces, de là, sur une ligne courant dans la direction de la rue Dorgenois, et parallèle à la rue Onzaga, vingt-huit pieds; de là, sur une ligne courant dans la direction de la rue Onzaga, et parallèle à la rue Dorgenois, deux pieds quatre pouces; de là, sur une ligne courant, à la rue Dorgenois, et parallèle à la rue Onzaga, de l'endroit d'où part la première ligne, cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et B. Y. WOLF, Avocats pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 3105 et 3107 rue Milan, entre les rues Roman et Derbigny.

The Savings and Homestead Association vs. Edward E. Mascaro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,877 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terrain située dans le 6ème District de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No. 703, borné par les rues Milan, Roman, Général Taylor et Derbigny, désigné par la lettre B sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de la ville, en date du 4 novembre 1912, joint à l'acte passé devant Martin ff. Manion, notaire, le 12 novembre 1912. La dite parcelle de terrain, commençant à une distance de quarante-cinq pieds dix pouces du coin des rues Milan et Derbigny, mesure quarante-cinq pieds dix pouces de face à la rue Milan par un profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D — No. 105,395.
SUCCESSION D'EDWARD M. BLANK.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée succession d'Edward M. Blank, enregistrée No. 105,395, les dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 mars 1914, et signé en cour ouverte le 30 mars 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI, 7 mai 1914, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 546, borné par les rues Villeré, Urquhart, Music et l'avenue St-Roch, désigné par le numéro 42, mesurant 35 pieds de face à la rue Villeré par une profondeur de 150 pieds; lequel conformément à un acte devant Louis Feraud, ancien notaire, le 18 janvier 1837, mesurant 35 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Villeré par 150 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages, portant le No. 2418 rue Villeré.

2—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, situé dans le même district et ilet également décrit ci-dessus, désigné comme No. 6, et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré par 71 pieds 4 pouces de profondeur, étant les parties en arrière des lots 10 et 11.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et le solde à crédit d'un ou un et deux ans, représenté par des effets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêts dès la date jusqu'au paiement. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acheteur doit payer les taxes pour 1914. L'acheteur doit payer l'acte de vente devant John Laurenschlaeger, notaire. Dix pour cent sans intérêt ni amendement devant être déposés au moment de l'adjudication pour sceller la vente avec

J. L. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 820 Rue Common.
avril 5 12 19 26—mai 3 7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE:

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Constantinople et S. Remparts, mesurant le tout 60 pieds de face à la rue Constantinople par 120 pieds de profondeur et de face à la rue S. Remparts, bâtisses portant les Nos. 1938 rue Constantinople et 4014 rue S. Remparts.

Homeseekers' Building and Loan Association vs. John A. Bacon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,936 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1—Un certain lot ou parcelle de terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constantinople, S. Remparts (autrefois rue St-Denis), Dryades et Marengo; la dite parcelle de terrain forme le coin des rues Constantinople et S. Remparts, et mesure trente pieds de face à la rue Constantinople par une profondeur et de face à la rue Remparts de 90 pieds, et forme le devant entier par 90 pieds de profondeur du lot désigné par le numéro 13 de l'Ilet No. 81 sur un plan ou croquis fait par Castaing & Celles, architectes, en date du 25 mars 1868, et joint à l'acte passé devant Selim Maner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

2—Une autre partie ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet et adjacent de la propriété ci-dessus décrite, et mesurant 30 pieds de face à la rue Constantinople, par une première profondeur de 90 pieds sur les côtés de la rue Remparts, de là suivant des angles droits sur une ligne vers la rue Remparts 30 pieds, aussi 30 pieds sur la rue Remparts vers la ligne en arrière, et sur la ligne opposée vers Dryades, la dite parcelle de terrain a une profondeur de 120 pieds et une largeur en arrière de 60 pieds, et est composée en entier du lot original No. 14, et de la parcelle en arrière du sus-dit lot mentionné No. 13, comme indiqué sur le plan de Castaing & Celles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WILLIAM L. HUGHES,
Avocat pour le demandeur.
avril 4 9 17 24—mai 1 6 7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts..

I.—Portant le numéro municipal 2932 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II.—Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schaefer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,026 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir.

Premièrement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalia, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, JR.,
Avocat pour la demanderesse.
avril 11 17 24—mai 1 8 14

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.